



Le 3 décembre 2008

Communiqué de Presse

Opération anti drogues dans les écoles « Quand le remède est pire que le mal »

Nos sociétés ont un problème avec les addictions, cette multitude de conduites que chacun a du mal à réguler dans la vie moderne (alcool, tabac, médicaments, drogues, jeux, aliments, crédits...).

La loi est érigée en rempart et la prévention n'est plus qu'une « pédagogie par la loi » : fouille intempestive dans les établissements scolaires, stages sanction, dépistages biologiques « anti-drogues », « médecins relais » pour contrôler les soins sous obligation, interdiction des open bar et de la vente d'alcool aux moins de 18 ans...

Une prévention qui ne pense que loi, interdit et danger et un système de santé qui attend l'apparition de la maladie pour intervenir mènent donc à l'impasse et aux abus comme ce qui vient de se passer ses jours derniers dans un établissement du Gers.

Aucune place pour intervenir précocement sur les circonstances et les facteurs qui aggravent les risques de ces conduites (déscolarisation, dislocations des liens familiaux, traumatismes et troubles psychiques...).

Dans une société aussi « addictogène » que la nôtre, qui associe un affaiblissement des liens et des cadres sociaux au profit d'un individualisme parfois angoissant, où domine une démultiplication des stimulations sensorielles et du « sans limite », tisser un filet de sécurité autour des expériences de nos enfants est une obligation éthique

Il s'agit d'articuler les limites juridiques qui dessinent la carte des possibles, les protections là où s'expérimentent excès et transgressions, et les acquis d'une approche éducative individualisée, seul moyen de donner à chacun les capacités de faire face à ses expériences.

Contact Presse :

Jean Pierre COUTERON – Président anitea

Nathalie LATOUR – Déléguée Générale anitea – tel : 06 12 21 07 25